

Appel à contributions
Volume 48, numéro 2, automne 2016

Sociologie narrative : le pouvoir du récit

Numéro thématique dirigé par Jean-François Lae, Annick Madec et Numa Murard

Si l'on s'accorde à penser que les sciences sociales n'ont pas le monopole de la connaissance du social, quels sont les autres lieux d'entrée dans les réalités que vivent nos contemporains et par où est produit sur elles un regard critique ? Si quantité d'enquêteurs nous invitent à d'autres regards, si l'expérience sociale est portée par d'innombrables récits, ceux-ci n'auraient-ils pas quelques vertus sociologiques ?

Ce dossier de la revue *Sociologie et sociétés* entend prendre en charge cette hypothèse. Les producteurs de narrations (romancier, journaliste, cinéaste, militant, juge, travailleur social) travaillent sur des figures composites du social et suggèrent -parfois- d'autres manières d'interpréter le social. De sorte que le sociologue, l'anthropologue, l'historien se trouvent parmi d'autres narrateurs à utiliser les mêmes armes : journaux de terrain, carnets d'enquête, notes d'observations, extraits d'entretien, biographies, récits de vie, portraits qui complètent parfois des images et du son. Ainsi, les manières de rentrer dans les tableaux du quotidien ne sont-elles pas de même nature ? On s'interrogera sur les vertus de ces récits composites, leur force pour examiner autrement ce que nous avons parfois sous les yeux sans le voir parce que nous n'y prêtons pas attention ou parce que nous n'avons avec ces réalités, avec ces mondes, avec ces espaces, aucune familiarité.

Le dossier se propose de traiter dans ce cadre deux problèmes :

1/ Quelles sont les formes d'expression qui permettent d'exercer au mieux notre métier de théoriciens et analystes du social ? Cette question appelle des réflexions à partir d'une vérification sur le terrain de la réception des narrations sociologiques par les intéressés et les profanes en général. A suivre la question posée par M. Burawoy, la sociologie narrative se définit comme une sociologie publique. Dès lors, on se demandera si la mise en écriture sociologique permet aux enquêtés au sens large (ceux et celles dont on parle) de voir leurs expériences individuelles s'inscrire dans des cercles plus larges, soit des expériences, des aspirations et des épreuves collectives ? Si la scénarisation sociologique est une mise en perspective, permet-elle aux lecteurs profanes d'inscrire leur situation individuelle dans une histoire partagée ? L'écriture de l'histoire et de l'anthropologie ou de l'ethnologie ont fait l'objet de nombreuses publications. Une partie de la sociologie, comme de la littérature d'ailleurs, s'engage frileusement et de manière disparate dans ce tournant narratif, notamment dans le domaine du travail. Par la publication de ce dossier, il s'agit maintenant d'encourager, de multiplier et de relier entre elles ces tentatives et ces réalisations.

2/ Comment exprimer les formes émergentes de l'expérience sociale dans leur historicité et actualité ? Quels récits, quelle écriture, permettent de traverser l'épaisseur du social ? L'écriture dénote et confirme un rapport social, une position d'énonciation : les usages du « je » et du « il » ou « elle » distinguent les autrui engagés dans la communication, marquent l'égalité ou l'inégalité, mais impliquent tout autant les interlocuteurs absents, le lecteur universel, le censeur académique. L'implication du narrateur suppose une communauté de sensibilité, une communication sensible, la possibilité de comprendre. Dans cette perspective, la sociologie narrative prend acte de l'immense développement de la *littéracie*, en proposant d'analyser ce qui différencie les récits en leurs points d'émergence du social, en tant qu'épreuves de la consistance des expériences sociales. Ne faut-il pas,

par exemple, prendre en compte le *polar* ou les *fanfictions*, souvent inspirées par des chercheurs en sciences sociales et des informateurs dotés d'un regard sociologique, dans lesquelles des profanes peuvent aussi intervenir sur les sites, prolonger ou dévier un scénario, produire des énoncés et les critiquer ?

Un tel dossier n'entend pas reproduire les publications sur la méthode biographique qui ont été dominées par les questions de méthode au détriment de la mise en œuvre concrète de biographies construites à partir d'enquêtes. Il s'agira au contraire, sans écarter les textes théoriques, de privilégier :

– Des narrations, accompagnées de commentaires ou bien se suffisant à elles-mêmes, permettant d'expérimenter des formes, des mises en scène, des scénarios, des dramaturgies. Narrations d'enquêtes, d'enquêtes, d'expériences sociales, interprétations d'archives savantes ou profanes, d'écritures populaires, de pratiques ordinaires ou déviantes, etc.

– Des auteurs venus d'horizons et de disciplines diverses, pas seulement des sociologues, mais aussi des anthropologues et ethnologues, historiens et géographes, mais également des romanciers, nouvellistes, auteurs de bandes dessinées, de romans policiers, de reportages journalistiques.

Au total, il s'agit de faire appel, faisant référence à un ouvrage aussi souvent cité que rarement appliqué, à *L'imagination sociologique*. En permettant la réalisation de ce dossier, la revue *Sociologie et sociétés* apporte ainsi sa contribution au nécessaire renouvellement de la discipline.

Calendrier

Les propositions d'articles sont attendues pour le 30 juillet 2015 sous la forme d'un résumé de 300 à 500 mots. Elles doivent présenter le titre de l'article, la question de recherche, le terrain étudié et les principaux résultats. Elle doit également inclure le nom et prénom de l'auteur, son statut, son rattachement institutionnel de même que son adresse courriel (e-mail).

Les propositions sont à adresser à Jean-François Lae (j-f.lae@orange.fr), Annick Madec (annick.madec@univ-brest.fr) et Numa Murard (Murard@paris7.jussieu.fr). Les auteurs seront avisés par courriel si leur proposition a été retenue. Les articles (entre 8 500 et 11 000 mots) devront être envoyés avant le 15 janvier 2016.

À propos de la revue *Sociologie et sociétés* :

La revue publie des textes originaux et inédits. Chaque article fait l'objet d'au moins deux évaluations (peer-review journal) à l'aveugle de la part de spécialistes anonymes, du ou d'un responsable du numéro et de la direction de la revue.

Pour plus d'information, visitez le site web de la revue : www.sociologieetsocietes.ca